



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**Julien Denormandie,
ministre chargé de la Ville et
du Logement**

**Emmanuelle Wargon,
secrétaire d'État auprès de la
ministre d'État, ministre de
la Transition écologique et
solidaire**

**Didier Guillaume ministre de
l'Agriculture et de
l'Alimentation**

Paris, le 25 juillet 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

—

Plan Biodiversité 25 Juillet 2019

Les ministères en charge de la ville, de l'agriculture et de la transition écologique et solidaire installent un groupe de travail partenarial visant la lutte contre l'artificialisation des sols

—

Le plan biodiversité présenté le 4 juillet 2018 a annoncé des actions structurantes pour limiter la consommation d'espaces naturels agricoles et forestiers, lutter contre l'étalement urbain et participer à la mise en œuvre de l'objectif « zéro artificialisation nette ».

L'étalement urbain et l'artificialisation des sols, en détruisant et en morcelant les espaces naturels, agricoles et forestiers, contribuent directement à la dégradation des écosystèmes et à l'érosion de la biodiversité. Ces phénomènes érodent le potentiel de production agricole de la France et, à terme, menacent notre autonomie alimentaire. En outre, ils réduisent les possibilités de lutte contre le changement climatique en diminuant le stockage de carbone dans les sols. Ce modèle de développement peut aussi impliquer une dégradation du cadre de vie par un éloignement des emplois et des services publics ainsi qu'un faible accès aux transports en commun. Il implique des coûts de déplacements en voiture individuelle importants.

Ces sujets sont au cœur des préoccupations gouvernementales et au cœur de l'actualité récente de notre pays. Il est au cœur de politiques publiques de la ville, de la biodiversité mais aussi de l'agriculture.

Julien DENORMANDIE, Emmanuelle WARGON, Didier GUILLAUME, ont installé le 23 juillet 2019 un groupe de travail partenarial composé des acteurs représentant la société civile, de parlementaires et d'associations d'élus, d'ONG et de représentants d'aménageurs pour

Contacts presse

Service de presse de Julien DENORMANDIE – Tel 01 44 49 85 65 communication.jd@cohesion-territoires.gouv.fr

Service de presse d'Emmanuelle WARGON – Tel 01 40 81 81 30 presse.wargon@ecologique-solidaire.gouv.fr

Service de presse de Didier GUILLAUME - Tel : 01 49 55 59 74 ; cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr

échanger sur les enjeux et construire la trajectoire nationale de la France vers l'objectif fixé de « Zéro artificialisation nette ».

Lors de ce premier groupe de travail, le portail national de l'artificialisation des sols (<https://artificialisation.biodiversitetousvivants.fr/>), ouvert au début du mois de juillet pour mettre à la disposition de tous des données de mesure du phénomène sur l'ensemble du territoire, a été présenté.

La réunion a également permis de partager les recommandations des missions confiées au Comité pour l'Economie Verte (CEV), au Conseil général de l'environnement et du développement durable (CGEDD) et à France Stratégie pour éclairer les enjeux.

Ces trois organismes ont présenté leurs travaux, certains en forme de rapports d'étapes, pour introduire les débats. Ils ont permis de dégager les axes de travail pour aboutir à la fin de l'année 2019 sur des propositions au gouvernement complémentaires des actions déjà engagées.

L'artificialisation des sols renvoie plus largement à l'occupation de l'espace et aux projets urbains et de territoire souhaités par les collectivités territoriales et leurs habitants. Les enjeux de sobriété de la consommation d'espace et d'une politique de logement ambitieuse peuvent se concilier dans des projets de villes et des villages agréables pour ceux qui y vivent. Cela suppose de poursuivre et renforcer les interventions en matière de renouvellement urbain, de réhabilitation et de construction dans les zones déjà urbanisées, voire la renaturation de certaines zones.

L'enjeu collectif que s'est fixé le groupe est de formuler un nouveau **mode de développement soutenable** pour habiter autrement nos territoires, en s'adaptant aux réalités et contextes locaux. Le groupe de travail se propose d'identifier les **mesures opérationnelles** contribuant à l'atteinte de ces objectifs en valorisant les travaux menés, les expériences réussies partout en France et en associant étroitement les territoires aux travaux et aux propositions. Il poursuivra le travail de connaissance et d'observation du phénomène d'artificialisation pour parvenir à une **trajectoire et des outils de mesure** opérationnels.